

**Conseil économique et social**

Distr. générale
23 février 2015
Français
Original: français et anglais

VERSION CORRIGÉE

Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses****Quatre-vingt-dix-huitième session**

Genève, 4-7 mai 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-dix-huitième session****Additif****Annotations et liste des documents**

Nota: Au vu du nombre limité de documents soumis pour la session, et après consultation du Bureau du Groupe de travail, il a été décidé de réduire le nombre de jours de réunion à 4 jours. En conséquence, la session se tiendra du lundi 4 mai 2015 à 14h30 au **jeudi 7 mai** 2015 à 12h30.

1. Adoption de l'ordre du jour

ECE/TRANS/WP.15/227 (Secrétariat) Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-dix-huitième session

ECE/TRANS/WP.15/227/Add.1
(Secrétariat) Annotations et liste des documents

Documents de base

ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1
(Secrétariat) Mandat et Règlement intérieur du Groupe de travail

ECE/TRANS/WP.15/226 (Secrétariat) Rapport du Groupe de travail sur sa quatre-vingt-dix-septième session (Genève, 3-6 novembre 2014)

ECE/TRANS/WP.15/242 et -/Corr.1 ADR en vigueur au 1er janvier 2015

2. Soixante-dix-septième session du Comité des transports intérieurs

Le Groupe de travail sera informé des décisions du Comité des transports intérieurs à sa soixante-dix-septième session (Genève, 24-26 février 2015), qui requièrent des actions de suivi de la part des organes subsidiaires.

3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes

Le Groupe de travail sera informé de l'état de l'ADR, du Protocole d'amendement de 1993, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état de l'ADR (48 Parties contractantes) ni celui du Protocole d'amendement de 1993 (33 Parties contractantes) depuis la dernière session.

4. Interprétation de l'ADR

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

5. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/136
(Secrétariat)

Rapport de la Réunion commune sur sa session d'automne 2014

6. Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR

a) Construction et agrément des véhicules

ECE/TRANS/WP.15/2015/4
(Allemagne)

Utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL) en tant que carburant pour les véhicules transportant des marchandises dangereuses

ECE/TRANS/WP.15/2015/6
(AEGPL/NGV Global)

Utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du gaz naturel comprimé (GNC) en tant que carburant pour les véhicules transportant des marchandises dangereuses

b) Propositions diverses

ECE/TRANS/WP.15/2015/1
(Roumanie)

Amendements aux obligations du transporteur - sous-section 1.4.2.2

ECE/TRANS/WP.15/2015/2
(CEFIC/CEPE)

Code de restriction en tunnel pour les matières dangereuses pour l'environnement solides et liquides (Nos ONU 3077 et 3082)

| | |
|---------------------------------|---|
| ECE/TRANS/WP.15/2015/3 (Suisse) | Etiquetage et marquage des emballages raccordés aux dispositifs pour additifs selon la disposition spéciale 664 |
| ECE/TRANS/WP.15/2015/5 (Suisse) | Elimination du code de restriction en tunnel pour les rubriques des Nos ONU 2814 et 2900 |

7. Programme de travail

Le nombre de jours de réunion a été réduit pour les quatre-vingt-seizième, quatre-vingt-dix-septième et quatre-vingt-dix-huitième sessions. Après consultation du bureau, le secrétariat souhaiterait relancer la discussion sur le document ECE/TRANS/WP.15/2013/6 concernant le calendrier des réunions présenté lors des quatre-vingt-quatorzième et quatre-vingt-quinzième sessions (voir ECE/TRANS/WP.15/219, paragraphes 47 et 48 et ECE/TRANS/WP.15/221, paragraphe 65).

8. Questions diverses

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

9. Adoption du rapport
